

EVENEMENT DE LANCEMENT UNEA REGION HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

MARDI 20 FEVRIER 2018 - HOTEL MERCURE ARRAS CENTRE GARE

LES ACTES

Ouverture et animation par la Journaliste Anne Beaumeister

Présentation de l'UNEA

« Créée en 1987, l'UNEA est une association professionnelle nationale qui fédère à plus de 60 % les entreprises adaptées et les représente auprès des acteurs publics et privés. Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ? Elle a coordonné auprès de l'Etat la mise en œuvre du pacte pour l'emploi signé en 2011 avec l'ensemble des associations représentative des personnes handicapées, et plus récemment le Contrat de Développement Responsable et Performant du secteur adapté signé en 2017.

Elle soutient la création et la croissance des entreprises adaptées en favorisant leur lien avec les entreprises privées et publiques et en leur proposant des outils adaptés à leur développement. L'UNEA est le garant des valeurs des entreprises adaptées. Elle prévient les dérives de fonctionnement et défend une justice sociale et solidaire en favorisant l'inclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi au sein de ces entreprises.

Par ailleurs, l'UNEA développe la professionnalisation de tous les acteurs des entreprises adaptées et les accompagne dans la mutation des métiers afin de garantir leur performance et la rentabilité.

Pour renforcer sa proximité avec les entreprises et l'ensemble des acteurs locaux, l'UNEA développe son projet grande région. Tenir compte des spécificités

locales permettra de mieux appréhender les besoins en terme de services aux entreprises par exemple et de développer des partenariats plus forts grâce à une



meilleure connaissance du territoire dans le but précis d'améliorer l'emploi des personnes handicapées.

Face à une croissance deux fois plus rapide du taux de chômage des personnes en situation de handicap, l'entreprise adaptée **apporte une réponse au défi social de l'emploi des personnes en situation de handicap les plus éloignées ou tenues à l'écart du marché du travail.**»

Accueil

M. Alain Cayet, Conseiller délégué à l'ESS de la Communauté Urbaine d'Arras,
Maire de Saint-Nicolas-lez-Arras

M. Cayet félicite le Vice-Président de l'UNEA, le Directeur et ses collaborateurs d'avoir choisi la ville d'Arras pour cette rencontre. « Il s'agit d'un bon choix pour lancer une antenne territoriale de l'UNEA dans la Région Hauts de France – Normandie. C'est à tout point de vue une excellente idée.

Cette antenne régionale, lancée d'Arras, territoire gagnant et innovant, trouvera le terreau fertile pour une grande réussite et à plus d'un titre. La Communauté Urbaine d'Arras porte bien les valeurs qui animent les représentants de l'Union Nationale

des Entreprises Adaptées et plus généralement de l'ESS.

Et en vous adressant les excuses de Monsieur Philippe Rapeneau, Vice-Président de la Région des Hauts de France et Président de la Communauté Urbaine d'Arras (CUA), je souhaite vous présenter les priorités qu'il développe sur le territoire communautaire qui j'en suis à peu près certain viennent conforter les ambitions de l'UNEA : l'emploi, la mobilité, le logement mais aussi la transition énergétique et numérique (...). »



« La CUA, au travers de sa politique de développement économique, aspire à renforcer ses actions en matière d'Économie Sociale et Solidaire. Aujourd'hui elle n'ignore pas cette politique d'égalité des chances face à l'emploi. Si notre territoire est dynamique, il compte néanmoins différents quartiers classés en politique de la ville (...). Ces quartiers affichent des difficultés sociales et notamment un taux de chômage important. La CUA s'affiche déjà dans l'ESS au travers du soutien aux associations d'insertion par l'activité économique, de services à la personne, et au Plan d'Insertion par l'Activité Économique (le PLIE), mais également par le biais des marchés publics de travaux en direct, ou par le biais des clauses sociales, des marchés d'entretien divers. Enfin, elle apporte un soutien financier important avec cette année une inscription budgétaire de 1 300 000 euros de subventions réservé aux structures associatives qui œuvrent dans les politiques de l'emploi et de lutte contre le chômage, de la formation et de la définition d'un projet professionnel ».

M. Cayet souligne également l'aide apportée par la CUA à l'APRA (entreprise adaptée), par l'expertise des services communautaires du développement économique et l'aide financière liée à sa récente restructuration. Cette entreprise bien connue et installée depuis plus de 30 ans sur le territoire communautaire développe des activités de câblage électrique, électronique et différentes prestations de

services. Elle emploie une centaine de salariés en situation de handicap.

Aujourd'hui, le Président de la CUA souhaite donc dynamiser l'ESS sur le territoire et, avec une petite équipe d'agents communautaires, il a décidé de s'appuyer sur les compétences et les connaissances de l'APES, réseau régional d'acteurs qui œuvrent dans l'ESS. Deux orientations de travail : vers une gouvernance territoriale de l'ESS / vers un secteur de l'ESS connu et reconnu. Et ce afin de répondre aux deux enjeux suivants : une politique de l'ESS construite et portée collectivement / un secteur économique crédible et attractif. Voilà un vaste programme mais vous pouvez compter sur mon désir de rester pragmatique et concret, l'idée étant de remettre sur le bon chemin de la formation et de l'emploi les plus fragiles et les chercheurs d'emploi. L'ESS, c'est près de 10 % du PIB réalisés par 200 000 entreprises. C'est aussi 2 380 000 salariés, soient 12,7 % des emplois privés. On pourrait s'attendre, selon les prévisions, à la création de 600 000 emplois d'ici 2020, avec les départs en retraite. L'ESS représente donc une réelle force économique. Nous devons pourtant faire face à deux défis : la baisse généralisée des financements publics, et la grande inquiétude sur les suites des contrats aidés, pour ne citer que ces deux problèmes. Je pense qu'il y a un gros travail pour nous, pour proposer une feuille de route aux autorités publiques si nous voulons permettre à nos bénéficiaires et à ceux les plus éloignés de l'emploi de décrocher un travail, et de trouver la dignité qui leur est due.

En tout cas, **que ce soit sur Arras, sur le Département du Pas-de-Calais qui porte aussi cette politique et avec qui nous travaillons, ou sur le territoire des Hauts-de-France que l'UNEA veut investir plus finement, vous trouverez auprès des instances publiques et du monde économique cette volonté de tisser les liens utiles pour favoriser l'emploi des personnes fragiles et en situation de handicap.**

L'économie au service du social, c'est d'utilité publique, c'est une volonté politique, un état d'esprit. **Le plus important est d'apporter aux entreprises de l'ESS l'accès aux marchés privés et publics, sans devoir justifier leur nécessaire présence dans notre société parfois si égoïste.** C'est aussi d'apporter aux bénéficiaires des emplois parfois adaptés, mais aussi des emplois pérennes au sein du système économique et du monde de l'entreprise. »

M. Cayet souhaite à l'UNEA de fructueux travaux pour cette matinée : « Avec l'équipe économique ici présente, nous serons à votre écoute et à votre service pour faire gagner l'ESS ».

Introduction

M. Erwan Pitois, Vice-Président UNEA en charge des territoires

Dirigeant de l'entreprise adaptée Servicea - Rennes

M. Pitois, Vice-Président de l'UNEA remercie M. Cayet et indique qu'en effet, dans le présent contexte de concertation avec l'Etat sur l'évolution du modèle économique des Entreprises Adaptées, « l'enjeu est de faire reconnaître l'utilité et la performance économique, sociale et sociétale du secteur adapté, qui ne doit pas être considéré comme un variable d'ajustement budgétaire, mais comme un modèle d'entreprise inclusive ».

L'entreprise adaptée : un modèle d'entreprise inclusive ?

« Pour répondre à cette question, il convient de revenir sur la définition du mot « inclusif ». Mais avant tout, je vous propose de découvrir ce qu'est une entreprise adaptée (vidéo) » :

« L'entreprise adaptée est une entreprise du milieu ordinaire qui emploie très majoritairement des salariés en situation de handicap. En 10 ans l'entreprise adaptée a beaucoup évolué pour s'adapter au marché et proposer des activités qui à la fois sont réalisables par les salariés en situation de handicap mais qui répondent surtout aux besoins des entreprises. En effet, on trouve des entreprises adaptées dans différents secteurs d'activité, qu'il s'agisse de production pour son propre compte, de prestations de sous-traitance ou de prestations de services destinés aux entreprises traditionnelles.

Elles emploient des travailleurs handicapés qui sont des salariés de droits commun bénéficiant de contrats de droit classique et des avantages conventionnels. Elles leur proposent des postes adaptés à leur situation et leur assure les formations nécessaires à leur montée en compétences et leur évolution au sein de l'entreprise. Pour réussir dans ces missions, l'entreprise adaptée bénéficie du soutien indispensable de l'Etat. L'aide au

poste compense la moindre productivité du travailleur en situation de handicap, tandis que la subvention spécifique permet de financer les surcoûts liés par exemple à l'adaptation des postes de travail.

En remplaçant de mot « protégé » par le terme « adapté », la loi de février 2005 a permis de valoriser les entreprises adaptées en tant que véritable acteur économique doté d'une dimension sociale forte. De plus, la contribution financière de l'Etat à l'embauche d'un travailleur en situation de handicap est moins importante que la dépense de prise en charge du chômeur handicapé. Il en résulte un retour sur investissement positif pour l'Etat.

L'entreprise adaptée est un modèle vertueux et véritablement créateur d'emplois pour un public vulnérable. En proposant ses services aux entreprises, l'entreprise adaptée est une solution à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés ».

M. Pitois souligne que « cette vidéo résume bien ce qu'est une entreprise adaptée, qui se veut avant tout « inclusive », en aménageant l'environnement de travail ainsi qu'en mettant en place un accompagnement adapté permettant à la personne d'acquérir et de renforcer son autonomie. Le mot inclusif (« inclusive » en anglais, mot

difficile à traduire en français) ne doit pas être confondu avec celui « d'inclusion », qui signifie « faire entrer », « enfermer ».

L'entreprise adaptée est tout sauf un lieu fermé, ou enfermant pour ses salariés. Au sein d'une entreprise adaptée, chaque individu peut développer sa capacité à choisir par lui-même, et dans son intérêt, les parcours professionnels et personnels qui lui conviennent : on parle de « capacitation ».

L'entreprise devient alors un espace dynamique qui facilite l'accès à la société dans son ensemble. Elle « n'enferme » pas la différence au risque de la séparer du reste de la Société...de l'exclure. »



« Une société est inclusive lorsqu'elle module son fonctionnement, se flexibilise pour offrir au sein de l'ensemble commun un chez soi pour tous ; assorti d'accompagnements et de médiations compensatoires respectueux des besoins, désirs et destins singuliers »

Charles Gardou, Anthropologue, Professeur à l'Université Lumière Lyon 2, enseignant à l'IEP Paris

La notion « d'inclusivité » et la mission inclusive des Entreprises Adaptées sont inscrites dans les textes, dans la convention des Etats Unis ainsi que dans le droit national (code du travail). Ce dernier fait référence à la finalité des EA qui « favorisent le projet professionnel du salarié handicapé en vue de sa valorisation, de sa promotion et de sa mobilité au sein de la structure elle-même ou vers d'autres entreprises.

Si toutes les EA poursuivent ce but commun, il faut noter une grande diversité au sein du réseau, tant au niveau des statuts d'activité (associations, SA, SARL, SCOP, ...) que des activités qu'elles exercent. En moyenne, chaque EA développe d'ailleurs 3 à 5 activités différentes.

L'enjeu de l'UNEA, à travers la territorialisation de ses actions, est de favoriser l'interconnaissance entre les EA et l'ensemble des parties prenante d'un territoire. Nos entreprises, soutenues par l'Etat, ont besoin de se faire davantage connaître auprès des acteurs locaux et des collectivités territoriales afin de travailler en meilleure synergie. Rappelons qu'il y a sur la Région Hauts de France-Normandie 134 entreprises adaptées, qui emploient au minimum 6450 travailleurs en situation de handicap. Ce sont autant d'outils sur lesquels les acteurs locaux peuvent s'appuyer dans le cadre de leurs politiques de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. »

Table Ronde 1 : La déclinaison opérationnelle des actions de l'UNEA en Région

Fabrice Blais, Directeur opérationnel, UNEA

Nathalie Colin & Pascale Lecoq, Déléguées régionales, UNEA

Pascale Odoux, Chargée de mission régionale, UNEA

Pour répondre aux enjeux du secteur adapté, et en complément des engagements politiques, l'UNEA propose un projet sur 5 ans, soutenu par la Caisse des Dépôts à travers le PIA (Programme d'Investissement d'Avenir).



Fabrice Blais indique que « ce projet, intitulé « Partenariats pour la Professionnalisation et l'Emploi dans le secteur adapté » vise à renforcer le développement économique des Entreprises Adaptées créatrices d'emplois et la professionnalisation des personnes en situation de handicap à travers des partenariats avec les acteurs des territoires sur 5 axes.

Les axes du PIA à horizon 2021 :

Trois axes concernent les salariés et leurs encadrants et dirigeants :

- **Favoriser les parcours d'accès et de maintien dans l'emploi des jeunes TH** : Construire des parcours pour l'accès au premier emploi des jeunes TH, développer l'alternance dans les EA ;
- **Renforcer le niveau de compétences des encadrants et dirigeants d'EA** : Qualifier l'offre de formation adaptée, aider les salariés à devenir acteur de leur projet professionnel, développer la GPEC, accompagner les salariés seniors, favoriser l'accès au numérique ;
- **Développer les parcours d'accès et de maintien dans l'emploi des salariés TH au sein des EA** : Inscrire au RNCP une formation « être dirigeant d'EA », développer les formations des dirigeants et des encadrants en EA ;

Deux axes complémentaires ciblent les entreprises et leur environnement :

- **Accompagner les EA dans leur développement économique** : Observer et accompagner les mutations économiques, veille juridique, accès aux marchés publics, développer la RSE ;
- **Dynamiser les initiatives territoriales en faveur de l'inclusion des TH** : Valoriser le secteur adapté, innover.

Au total, ces 5 axes comprennent 18 actions. Le programme d'actions s'appuie sur une première expérimentation territoriale menée sur le territoire Grand Est (Bretagne et Pays de la Loire) durant 18 mois. C'est cette expérimentation, menée avec l'ensemble des parties prenantes du territoire, qui a permis d'identifier les principaux enjeux des entreprises adaptées, grâce à un diagnostic territorial couvrant les différents champs d'action des entreprises adaptées.

La structuration territoriale des actions de l'UNEA s'accompagne de la nomination de délégués régionaux, ayant pour mission de représenter l'UNEA dans les instances politiques et institutionnelles, ainsi que par le recrutement de chargés de mission sur 7 grandes régions, responsables de la mise en œuvre opérationnelle des actions du PIA. Les délégués régionaux sont des bénévoles au sein de l'UNEA, par ailleurs chefs d'entreprises adaptées.



Sur le territoire Hauts-de-France, l'équipe territoriale est composée de 2 déléguées régionales, **Nathalie Colin**, Dirigeante de la Cordée à Guesnain, et **Pascale Lecoq**, dirigeante d'ACVO à Compiègne. La chargée de mission recrutée en décembre s'appelle **Pascale ODOUX**. Les délégués régionaux de Normandie sont en cours de nomination.



De gauche à droite :

Nathalie Colin, Déléguée Régionale, Pascale Odox, Chargée de Mission, Pascale Lecoq, Déléguée Régionale

Sur la Région Hauts de France, les déléguées régionales siègent dans plusieurs commissions et groupes de travail animés par la DIRECCTE. L'UNEA est signataire du PRITH et à ce titre est membre du comité de pilotage.

Les déléguées régionales participent à la commission PRITH « *Emploi / Formation / Employeur – Accès à l’emploi* » (3 groupes de travail : accords agréés d’entreprise, orientations passerelles, et formation/apprentissage) et à la commission « *Maintien dans l’emploi* » (3 groupes de travail : accès à la formation, coordination des acteurs et maladies chroniques évolutives).

Elles ont également récemment intégré l’**Observatoire Régional de la Commande Publique – ORCP** – et notamment le groupe de travail sur *les clauses sociales d’insertion* poursuivant 3 objectifs : développer les clauses sociales dans la commande publique, mobiliser et coordonner les acteurs des aspects sociaux de la commande publique, promouvoir des parcours vers l’emploi durable.

Table ronde 2 :

Agir en synergie avec les acteurs des territoires : un levier pour la professionnalisation et l’emploi des TH les entreprises adaptées

Sylvie SCHEYNEL, Directrice du Directoire, Altereos

Emmanuel GODART, Directeur, APRA

Eric SANSON, Directeur, Le Bellaie Services

Habiba AIT-CHIKHEBBIH, Conseillère en Insertion Professionnelle, Mission Locale Grand Artois

Sylvie BRABANT, Coordinatrice Pôle Conseil aux entreprises, CARSAT Nord Picardie

3 représentants d’entreprises adaptées ont accepté d’apporter leurs témoignages dans le cadre d’une seconde table ronde, ainsi que deux acteurs du territoire : la Mission Locale du Pays d’Artois et la CARSAT Nord Picardie.



salariés dont 54 travailleurs handicapés, principalement dans l’entretien des espaces verts et jardins, ainsi que dans des activités de travaux de restauration / finition (peinture, etc.).

Ces 3 entreprises évoquent **plusieurs difficultés** auxquelles elles sont confrontées, parmi lesquelles **l’évolution de leurs activités et la recherche de nouveaux marchés**. Sylvie Cheynel prend l’exemple de son activité de gestion des réclamations envoyées par courrier par les clients de la SNCF : « les clients utilisent de plus en plus les outils numériques. Chaque année, notre activité de traitement des courriers de réclamation diminue donc, et il nous faut réfléchir à de nouvelles activités accessibles à nos salariés pour garantir des emplois pérennes ».

Sylvie Cheynel est dirigeante de l’entreprise Altéréos créée en 1991 à Tourcoing (Nord). Cette entreprise emploie 330 salariés dans 3 pôles d’activité : centre d’appels, tertiaire et industrie.

Emmanuel Godart dirige l’APIC. Créée en 1989 par l’APEI de Béthune, l’APIC est une entreprise de plus de 70 salariés, implantée en zone industrielle de Ruitz (Pas de Calais). A l’origine orientée vers des travaux de conditionnement, les activités de l’APIC ont évolué vers des domaines plus spécialisés : la mécanique-tôlerie-chaudronnerie, la finition logement et le montage-conditionnement.

Enfin, Eric Sanson dirige l’entreprise Le Bellaie Services à Vire (Calvados), créée en 1993, et emploie environ 70

M. Sanson quant à lui évoque les difficultés liées aux **contraintes administratives et réglementaires** qui monopolisent beaucoup de temps et de moyens, autant de ressources qui ne peuvent pas être utilisées au profit des salariés en situation de handicap.

Enfin, M. Godart souligne les **difficultés liées au vieillissement des salariés dans les EA et à leur maintien dans l’emploi**. La problématique de l’emploi des jeunes est également soulevée. M. Sanson indique que pour éviter les difficultés de recrutement, il est nécessaire de construire un réseau avec différents partenaires du territoire, souvent long à construire. Il insiste sur le rôle important des EA joué dans le cadre de l’évaluation des candidats, dans le cadre de stages, par exemple pour

confirmer un projet professionnel, ou orienter au mieux les publics demandant une RQTH auprès des MDPH.

Habiba Ait-Chikhebbih de la mission locale d'Arras du Pays d'Artois précise qu'une collaboration existe avec l'APRA située sur son territoire pour favoriser l'insertion des jeunes, notamment en mettant en place des périodes d'immersion en entreprise. Ce type de partenariat mériterait d'être renforcé et formalisé avec l'UNEA, certaines entreprises adaptées n'ayant pas de lien avec les missions locales. Des travaux communs pourraient être menés afin de développer les contrats en alternance. Sylvie Cheynel témoigne de son expérience de recrutement de jeunes en contrat de professionnalisation (dans le cadre du groupement d'employeurs Emploi et Handicap), et, suivant les orientations l'UNEA en faveur de l'Emploi des jeunes, étudie l'opportunité de recruter en contrat d'apprentissage. Ces actions d'intègrent dans le démarche de GPEC soutenue par l'UNEA à travers la démarche « e-formadapt ».

Sylvie Brabant, de la CARSAT Nord-Picardie, annonce quant à elle la signature d'une convention de partenariat avec l'UNEA Région Hauts de France afin de déployer dans les entreprises adaptées des réunions d'information auprès de leurs salariés de 50 ans et plus sur leurs droits et modalités d'accès à la retraite. Les entreprises intéressées peuvent contacter Pascale Odoux ou directement Mme Brabant pour programmer ces réunions (groupes de 20 personnes / possibilité d'adapter les horaires en fonction des contraintes d'activité des entreprises). Pascale Odoux précise que le même type de partenariat devrait prochainement être mise en place avec la CARSAT de Normandie afin d'étendre les réunions auprès de l'ensemble des EA intéressées sur tout le territoire de la grande région Nord : « c'est le premier acte concret mis en place depuis mon arrivée, ainsi que l'organisation prochaine de réunions entre les EA de chaque Département et les Cap Emploi pour renforcer les partenariats dans le cadre du recrutement et du suivi des salariés. »

Remerciements :

Merci à l'ensemble des participants et intervenants.

Vous étiez plus de 60 à participer au lancement de l'UNEA Région Hauts de France – Normandie :

AASIMH - cap emploi -sameth	Jeanne	HOEPPE	Responsable de service
ACVO / UNEA	Pascale	LECOQ	Directrice
ACVO	Jonathan	BOUTIN	Commercial
ACVO	Sylvie	MENNECIER	Assistante de Direction
Agefiph	Jean François	CHIREUX	Délégué Régional Adjoint
Agefiph	Carole	COEFFIER	Chargée d'Etudes
Agence Pop Haus	Charlotte	HOURIEZ	Attachée de presse / relation médias
AGROE	Anne-Hélène	MARTIN	Cheffe de projet
ALTEREOS	Sylvie	CHEYNEL	Présidente du Directoire
ANR SERVICES EA BEAUVAIS	Patrice	MARGERIN	Directeur
APEI DE LENS EA SCHAFFNER	PIERRE-YVES	DUJARDIN	Directeur
APEI DE LENS EA SCHAFFNER	Sandrine	PERARD	
APEI DENAIN - Ostrevent Espace Services	René	DUFOUR	
APIC	EMMANUEL	GODART	Directeur
ARMELLE	Arnaud	COTTON	Responsable administratif et financier
ARMENTIERES PAYSAGES ET AVENIR	Bruno	DARRY	PDG
ATELIER DU LOBEL	Philippe	DELEZOIDE	Directeur
ATELIER IRIS	Marie-Lucie	MOTTE	Directrice
Caisse d'Epargne Hauts de France	Frédéric	PLATEL	RRH
CAP EMPLOI GRAND LILLE	Sylvie	GUEREZ	Chargée de mission parcours
CAP EMPLOI GRAND LILLE	Pascale	TRESELLE	Chargée de mission
CAPTEIL ATELIER D'ASCALON	Sébastien	HACQUIN	Directeur
CARSAT Nord Picardie	Sylvie	BRABANT	Coordinatrice
Communauté urbaine d'Arras	Alain	CAYET	Conseiller Délégué ESS
Communauté urbaine d'Arras	Johanne	MONSAURET	Chargée de mission développement économique

DIRECCTE Normandie	Martine	BOUCHER	Chargée de mission régionale Handicap et IAE
DIRECCTE - UD62	Nathalie	ZAYONNET	Gestionnaire du PRITH
DIRECCTE UD Nord Lille	Carmen	RIVAS	Directrice Adjointe du travail
DIRECCTE UD Nord Lille	Nadia	BELGACEM	Responsable Pôle Emploi Entreprises Economie
DIRECCTE UD Valenciennes	Marie Christine	LARCHER	Gestionnaire Insertion TH
EA CHALLENGE	Sébastien	DEGRAND	Directeur
EA CHALLENGE	Elise	FERNEZ BASQUIN	Responsable d'activités
EA CHALLENGE	Fabrice	MASSE	Directeur adjoint
EA DE LA FONDATION HOPALE	Olivier	PROTIN	Directeur
EA LA CORDEE / UNEA	Nathalie	COLIN	Directrice
EA LE SEXTANT APAJH DU NORD	Magali	MEURISSE	Directrice
Emploi et Handicap Grand Lille	Arnauld	BLOCH	Responsable Pôle Accompagnement du Public
ENTREPRISE ADAPTEE MALECOT	Audrey	COURTIN	Directrice
EPSOMS EA	Olivier	MALLET	Directeur Pôle Travail Adapté
ETHAP	Laurent	DEMAILLY	Responsable Administratif et Financier
ETHAP NPC	Joël	ARCHIE	Directeur
ETP ST JAMES	Aurélien	LEMEE	Directeur adjoint
FMEA HAUTS DE FRANCE	Sandrine	BUECHELER	Gérante
HANDJOB	Philippe	PALAMARAS	Co-gérant
Indépendante	Anne	BEAUMEISTER	Journaliste
IPSHO	Olivia	FIDANZA	Directrice adjointe
IPSHO Cap Emploi	Jean François	SIOR	Directeur
LE BELLAIE SERVICES	Eric	SANSON	Directeur
LYS SERVICES METROPOLE	Laura	PLAZANET	Directrice
MDPH NORD	Aline	ROBION	Chargée de mission employabilité
MDPH OISE	Tony	WESTERLIN	Référent Insertion Professionnelle
MDPH PAS DE CALAIS	Karine	DUBOIS	Référente Insertion Professionnelle
Mission Locale Pays Artois	Habiba	AIT-CHIKHEBBIH	Conseillère Insertion Professionnelle
Mission Locale Pays Artois	Catherine	SAVARY	Directrice
Office Intercommunal	Eric	BONNIER	Responsable réseau entreprise
OPCALIA Hauts de France	Mansour	MEDDAHI	Conseiller formation
OSTREVENT ESPACE SERVICES	ALAIN	BOUWET	Directeur
Rectorat	Bénédicte	MICHEAU	Collaboratrice de M. Rataj
SAS APASE	Mathias	POUILLE	Directeur Général
SERVICEA / UNEA	Erwan	PITTOIS	Vice Président
TSI2 TOUS SERVICES INDUSTRIELS	Pascal	BREUIL	Responsable
UNEA	Fabrice	BLAIS	Directeur opérationnel
UNEA	Pascale	ODOUX	Chargée de mission
WATTEAU ESPACE SERVICES	Fabien	HERNOUT	Directeur ateliers

Merci à Sylvie, Jonathan et Aurélien pour leur soutien logistique !

